

Séance du 30 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le 30 juin à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de PLAN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BERNARD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice	11
Présents	8
Votants	8+2

Secrétaire de séance: M. CUGNIET Patrick
Date de la convocation: 13/06/2017

Noms	Présents	Absents non excusés	Absents excusés	Pouvoir de vote donné à
BERNARD Jean-Paul	x			
CUGNIET Patrick	x			
SANCHEZ Alain	x			
BAYO Michel	x			
BURIAND Nancy				Patrick CUGNIET
CUZIN Bernard	x			
GIGAREL Nadine	x			
GONZALVEZ Pascal				J-Paul BERNARD
ORCEL J-Pierre	x			
POUGET Hélène	x			
TOMA Christine			x	

Monsieur le Maire demande la possibilité d'ajouter une délibération à l'ordre du jour.
L'ensemble du CM est d'accord.

Délibération N°D25_06_2017

Objet : Elections d'un délégué titulaire à l'élection sénatoriale de 2017

Le bureau électoral est mis en place. M. Jean-Paul BERNARD, maire, président du bureau de vote, a ouvert la séance. M. CUGNIET Patrick a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal. Le maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil et a dénombré huit conseillers présents. La condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir : M. CUZIN Bernard et Mme Hélène POUGET pour les plus âgés et Mme Nadine GIGAREL et M. Patrick CUGNIET.

Le maire a invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il a indiqué que conformément aux articles L.284 et L.286 du code électoral, le conseil municipal devait élire un délégué et trois suppléants.

Ainsi, après le vote du dernier conseiller municipal, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Election des délégués :

Résultats du 1^{er} tour du scrutin de l'élection des délégués :

M. BERNARD Jean-Paul avec 10 suffrages obtenus.

M. BERNARD Jean-Paul, élu, est proclamé délégué au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Elections des suppléants :

Résultats du 1^{er} tour du scrutin de l'élection des suppléants :

M. ORCEL Jean-Pierre avec 10 suffrages obtenus

M. SANCHEZ Alain, avec 10 suffrages obtenus

M. CUGNIET Patrick, avec 10 suffrages obtenus

Ont été élus et proclamés au 1^{er} tour et ont déclaré accepter le mandat.

Délibération N°D26_06_2017

Objet : Modification de marché N°02 – entreprise LUMENSOL LOT 14

Photovoltaïque- concerne la quantité de panneaux solaires à installer sur la toiture de la nouvelle mairie

Monsieur le Maire explique que suite à la réalisation des plans d'exécution de charpente et couverture de la nouvelle mairie et après discussion avec l'entreprise de charpente et le maître d'œuvre, il apparaît que les modifications apportées aux plans initiaux engendrent que les 30 panneaux photovoltaïques qui étaient prévus ne rentrent plus.

Il fait donc n'en mettre que 28 en enlevant un panneau à gauche de la toiture et un à droite.

La décomposition du prix global et forfaitaire se trouve donc modifiée.

Ainsi, pour le lot 14, concernant la photovoltaïque, M. le maire propose :

- une diminution de la quantité de panneaux photovoltaïque de 2

- une diminution du coût des panneaux de 764,00 €

soit une réduction du montant total du marché qui s'élèvera à 18 753.00 € HT au lieu de 19 517.00 € HT initialement prévu.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de procéder à cette modification N°02 de marché et à l'autoriser à signer tous documents se rapportant à cette modification.

L'ensemble des membres du conseil, après avoir entendu l'exposé,

AUTORISE

M. le maire à signer la modification de marché N°02 ainsi que tous documents nécessaires à cette modification.